



Manuel pour les participants adultes à la pré-session du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies

Child Rights Connect

1, rue de Varembe, 1202 Genève, Suisse – Tel : +41 22 552 41 30 – Fax : +41 22 552 41 39 – Skype : childrights1

Email : crcreporting@childrightsconnect.org Site internet : www.childrightsconnect.org

Mini site : <http://crcreporting.childrightsconnect.org>

À propos de Child Rights Connect

Child Rights Connect est un réseau international d'organisations non gouvernementales (ONG) qui s'assure que les enfants puissent profiter de leurs droits et apporte son soutien aux défenseurs des droits de l'enfant, y compris les enfants, les ONG, les institutions nationales des droits de l'homme et les médiateurs, pour collaborer efficacement avec le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies (le Comité).

Depuis notre création, il y a plus de trente ans, nous sommes venus en aide et avons soutenu des défenseurs des droits de l'enfant de tous les pays du monde pour qu'ils utilisent les travaux du Comité afin d'apporter un changement dans la vie des enfants. Notre longue expérience et unique collaboration avec le Comité et son Secrétariat, qui fait partie du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), fait de nous leur point central pour la participation des défenseurs des droits de l'enfant dans le travail du Comité.

Comment se servir de ce manuel

Ce manuel a été développé par Child Rights Connect pour aider ceux qui sont invités à participer à la pré-session du Comité.

Il contient des informations pratiques afin d'être bien préparé à chaque étape de la pré-session et de connaître les mesures à prendre.

Ce manuel vient compléter les informations que vous pouvez trouver sur notre mini site dédié au cycle de présentation de rapports au Comité : <http://cocreporting.childrightsconnect.org/> et les informations pratiques présentes dans le **Manuel pour les Enfants Participant à la Pré-Session du Comité des Droits de l'Enfant.**

Donnez-nous votre avis sur ce manuel

Nous apprécierions de recevoir votre avis sur ce manuel. Nous voudrions en particulier savoir comment vous l'avez utilisé, ce que vous avez trouvé utile et ce qu'il y manque afin que nous puissions l'améliorer pour les autres.

Veuillez envoyer votre avis à : cocreporting@childrightsconnect.org

Table des Matières

Introduction – Qu'est-ce que la Pré-Session du Comité des Droits de l'Enfant ?	1
Respecter la confidentialité de la Pré-Session	2
Pourquoi est-il important de conserver la confidentialité des réunions avec le Comité ?	2
CE QUI DOIT RESTER ABSOLUMENT CONFIDENTIEL	2
Qu'est-ce que les défenseurs des droits de l'enfant peuvent rendre publique ?	3
Confidentialité : À FAIRE et À NE PAS FAIRE	3
Que faire si l'on craint des représailles de son engagement avec le Comité ?	4
S'inscrire à la Pré-Session	5
I. Sélection de Représentants d'Organisations à la Pré-Session	5
II. Inscription en ligne des Organisations à la Pré-Session	6
III. Accréditation pour accéder aux bâtiments de l'ONU	6
Se préparer à la Pré-Session	7
I. La structure de la pré-session d'un pays	7
II. Comment participer efficacement à la Pré-Session ?	8
III. Comment Préparer sa Déclaration Orale ?	8
IV. Comment se Préparer à la Discussion Interactive avec le Comité ?	10
Annexe – Informations Générales sur les membres du Comité	11

CONTACTEZ-NOUS !

Si vous avez la moindre question ou avez besoin d'informations supplémentaires pour assurer la participation d'un enfant dans le cycle de présentation de rapports du Comité, veuillez nous contacter :

- via email : crcreporting@childrightsconnect.org
- via Skype : identifiant = childrights1
- par téléphone : téléphone fixe: +41 22 552 41 30
- via WhatsApp. Le numéro de Child Rights Connect est communiqué sur demande.

Introduction – Qu'est-ce que la Pré-Session du Comité des Droits de l'Enfant ?

La pré-session, ou le groupe de travail de pré-session, est la semaine durant laquelle le Comité rencontre en privé les défenseurs des droits de l'enfant sélectionnés, y compris les enfants, les organisations non-gouvernementales (ONG), les institutions nationales des droits de l'homme (INDH), les médiateurs, ainsi que des agences de l'ONU, **à Genève, en Suisse**. Lors d'une semaine de pré-session, de nombreuses pré-sessions de pays se tiennent les unes après les autres.

Les pré-sessions de pays sont programmées lorsque le Comité reçoit un nouveau rapport d'État. Le Comité se rencontre 3 fois par an pendant 4 semaines à chaque fois. La session se déroule les trois premières semaines, la quatrième semaine est la pré-session de la session suivante. Les dates de la semaine de pré-session sont publiées sur le [site du Comité](#). L'heure et la date exactes des pré-sessions de pays sont **CONFIDENTIELLES** et sont communiquées uniquement aux participants sélectionnés. La pré-session d'un pays se déroule 6 mois en avant la session.

La pré-session d'un pays est une réunion confidentielle de 2,5 heures durant laquelle les 18 membres du Comité rencontrent les défenseurs des droits de l'enfant invités par le Comité et les représentants des agences de l'ONU, comme l'UNICEF.

C'est l'occasion pour les défenseurs des droits de l'enfant de partager leurs informations et inquiétudes en toute confidentialité avant le dialogue du Comité avec l'Etat – la session.



Avant et après chaque pré-session de pays, Child Rights Connect organise **des briefings et des débriefings** pour les défenseurs des droits de l'enfant, **pour fournir aux participants les changements de dernière minute, répondre aux éventuelles questions, inquiétudes ou problèmes et parler des stratégies de plaidoyer.**

En général, les briefings se tiennent la veille de la pré-session du pays, ou 1 heure avant la réunion. Les débriefings se tiennent juste après la pré-session. L'heure sera confirmée dès l'obtention du programme final de la part du Comité.

! Veuillez prendre cela en compte lorsque vous organisez votre voyage à Genève.

Respecter la confidentialité de la Pré-Session

Pourquoi est-il important de conserver la confidentialité des réunions avec le Comité ?

Le principe de **confidentialité** constitue un élément clé des méthodes de travail du Comité des Droits de l'Enfant, puisque les pré-sessions des pays sont des réunions à huis clos, et ne sont pas ouvertes au public.

L'objectif est d'assurer la participation efficace et sûre aux réunions des acteurs nationaux, y compris celle des enfants, en améliorant la liberté d'expression et en renforçant la protection contre les représailles.

La confidentialité doit être respectée pour TOUTES LES REUNIONS organisées avec le Comité pendant la semaine de pré-session : POUR VOTRE SECURITÉ ET CELLE DES AUTRES PERSONNES IMPLIQUÉES.

! Soyez conscient que certains défenseurs des droits de l'enfant participant à la même pré-session pays que vous ou à une autre réunion qui a lieu avant ou après **pourraient être en danger si leur présence venait à être rendue publique**. Ils engagent le dialogue avec le Comité des droits de l'enfant grâce à la confidentialité de ces réunions - veuillez respecter leurs besoins.

! Les enfants sont encore plus vulnérables, et peuvent ne pas saisir pleinement les risques et les conséquences du principe de confidentialité pour eux-mêmes ou pour les autres. Il est essentiel que cela leur soit clairement expliqué avant une réunion avec le Comité et répété directement après la réunion.

CE QUI DOIT RESTER ABSOLUMENT CONFIDENTIEL

- ✓ Les noms des **participants/organisations** qui participent à une pré-session ou à une réunion des enfants avec le Comité ne doivent pas être divulgués. Seuls les défenseurs des droits de l'enfant sont invités à la pré-session, aucun observateur n'est autorisé dans la pièce.
- ✓ Le **contenu de la discussion** lors d'une pré-session de pays ou d'une réunion des enfants ne peut pas être mentionné ni partagé. Vous pouvez parler des points que vous avez soulevés, mais vous **NE POUVEZ PAS** parler des autres points soulevés par d'autres personnes, y compris par les membres du Comité. AUCUN participant aux réunions, y compris le Comité, les ONG, les INDH, les agences de l'ONU et les enfants ne peut mentionner **ce qui a été discuté** lors de la réunion. Il n'y a aucun enregistrement audio ou vidéo des réunions.
- ✓ La **date et l'heure d'une pré-session d'un pays ou d'une réunion d'enfants** NE DOIVENT PAS être divulguées ou partagées. Bien que les dates de la semaine de la pré-session soient une information publique qui se trouve sur le site du HCDH, les dates exactes des pré-sessions de chaque pays – qui pourraient révéler la présence des défenseurs de tel ou tel pays à Genève – sont strictement confidentielles.

Qu'est-ce que les défenseurs des droits de l'enfant peuvent rendre publique ?

- C'est **votre décision** de rendre votre rapport alternatif publique ou non. C'est aussi à vous de décider si vous voulez que le gouvernement concerné possède une copie de votre rapport. Si des enfants ont contribué au rapport alternatif, ils doivent être également consultés avant la publication du rapport. Ils doivent être rendus anonymes dans tous les cas.
- Vous décidez également si votre rapport alternatif peut être téléchargé sur le site du HCDH après la pré-session, une fois soumis au Comité. Si vous décidez de le rendre publique plus tard, ou si vous voulez qu'une autre version soit publiée, vous pouvez l'envoyer directement au Secrétariat du Comité à l'adresse suivante crc@ohchr.org juste après la pré-session du pays, en spécifiant que c'est pour le télécharger sur le site du HCDH.

Confidentialité : À FAIRE et À NE PAS FAIRE

À FAIRE	À NE PAS FAIRE
Respecter la confidentialité des informations obtenues aux pré-sessions des pays ou aux réunions d'enfants.	Ne pas divulguer ni partager le nom d'autres participants (individus/organisations) de la pré-session d'un pays ou d'une réunion d'enfants.
Ne partager sur internet/les réseaux sociaux que les sujets et problèmes que vous avez soulevés lors de la pré-session d'un pays ou d'une réunion d'enfants APRÈS la semaine de pré-session. Faites référence à votre rapport uniquement.	Ne pas divulguer ce qui a été dit par un autre participant ou un membre du Comité lors d'une pré-session. NE JAMAIS partager les sujets/problèmes en direct, car cela indiquerait la date de la pré-session d'un pays ou d'une réunion d'enfants.
Expliquez le principe de confidentialité à vos collègues et aux enfants que vous soutenez et accompagnez. Assurez-vous qu'ils comprennent la signification et l'importance du respect de la confidentialité pour leur sécurité et celle des autres.	Ne pas prendre de photos lors de la réunion. Ne pas prendre en photo un participant en dehors d'une réunion sans lui demander son accord au préalable. Ne pas prendre les participants enfants en photo sans leur demander et sans l'accord de leur accompagnateur. Il faudra expliquer comment ces images seront utilisées et les conséquences possibles.
Ecrivez 'Confidentiel' sur toutes les pages du rapport que vous soumettez confidentiellement.	NE JAMAIS inviter de journalistes à la pré-session d'un pays ou à une réunion d'enfants ou en rencontrer un avant ou après sur place. NE JAMAIS divulguer la date de la pré-session d'un pays en particulier, ou d'une réunion d'enfants en dehors de votre propre organisation (et à des fins internes).

Que faire si l'on craint des représailles de son engagement avec le Comité ?

Respecter la confidentialité de la pré-session est essentielle pour se protéger de représailles, tels que l'intimidation, le harcèlement ou la discrimination envers soi-même ou envers d'autres participants.

! Ne jamais supposer que si vous ne craignez pas de représailles, les autres participants des pré-sessions de pays sont dans la même situation.

Le contexte politique variant d'un pays à l'autre, il est très important **de ne pas divulguer les dates des autres pré-sessions de pays ou le nom de participants d'autres pays que vous auriez pu rencontrer à Genève, ou avec lesquels vous êtes entrés en contact lors de la préparation à une pré-session.**

Si vous vous sentez concerné par d'éventuelles représailles à cause de votre participation à la pré-session de votre pays, veuillez prévenir Mme Allegra Franchetti (afranchetti@ohchr.org), la Secrétaire du Comité et nous-même (crcreporting@childrightsconnect.org) dès que possible.

Si vous êtes victime de représailles après votre participation à la pré-session d'un pays, sachez que le Comité, ainsi que tous les autres organes de traité des Nations Unies ont développé une série de principes afin "d'assister et de protéger les individus et groupes alléguant qu'ils ont été l'objet d'intimidations ou de représailles à cause de leur coopération avec eux."

Dans ce contexte, le Comité a nommé **Mme Renate Winter**, membre autrichienne du Comité, Rapporteur sur la question des représailles. Elle est chargée d'évaluer votre situation et décide des mesures à prendre par le Comité.

Plus d'informations sur la sécurité des défenseurs des droits humains à Genève, la protection et le suivi de représailles se trouvent sur le [site](#) d'accueil des ONG.

! Veuillez lire le [Guide contre les Intimidations ou Représailles](#) (principes de San José) pour plus de détails sur le rôles des organes de traités des Nations Unies à ce sujet.

Coordonnées du Secrétariat du Comité :

Comité des Droits de l'Enfant

Division du Conseil des droits de l'homme et des traités

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)

ONUG- HCDH

CH-1211 Genève 10 (Suisse)

Tel. : +41 22 917 91 41

Fax : +41 22 917 90 08

E-mail : crc@ohchr.org

S'inscrire à la Pré-Session

Contents

I. Sélection de Représentants d'Organisations à la Pré-Session	5
II. Inscription en ligne des Organisations à la Pré-Session.....	6
IV. Accréditation pour accéder aux bâtiments de l'ONU	6

I. Sélection de Représentants d'Organisations à la Pré-Session

Votre organisation est invitée par le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies (le Comité) à participer à une pré-session de pays du Comité : si vous voulez y participer, vous devez sélectionner des représentants.

Afin d'effectuer la meilleure sélection de vos représentants, veuillez garder les points suivants à l'esprit :

Nombre de participants

En général, étant donné le caractère confidentiel et interactif des réunions, le Comité n'invite qu'un petit groupe de représentants de la société civile par pré-session de pays (environ 12 participants).

Selon notre expérience, les organisations qui soumettent un rapport détaillé sur un grand nombre de problèmes ne devraient inscrire que 2 personnes. 1 personne est suffisante pour représenter une organisation qui a soumis un rapport thématique.

Critères de sélection

Le Comité exige que tous les participants :

- ✓ **Maîtrisent** (expression et compréhension) l'une des langues officielles des Nations Unies (anglais, français, espagnol, russe, chinois ou arabe) ;
- ✓ Aient **activement participé** à la préparation du rapport alternatif soumis par l'organisation ;
- ✓ Soient prêts à **participer activement** et à répondre aux questions du Comité (les observateurs ne sont pas autorisés) ;
- ✓ Doivent avoir une **connaissance approfondie** de la Convention Relative aux Droits de l'Enfant (CRC) et du Protocole facultatif concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants, et/ou du protocole facultatif sur l'implication des enfants dans les conflits armés si nécessaire, et comment ils sont mis en place dans le pays, en particulier par rapport à la législation nationale, les politiques et programmes du gouvernement, les domaines prioritaires et les lacunes importantes.
- ✓ Soient prêts à **coopérer** avec les autres représentants dans la salle (par ex. UNICEF, Médiateur, etc.) ;
- ✓ Respectent **le principe de confidentialité**.

! Si vous sélectionnez 2 représentants pour votre organisation, ils doivent avoir une expertise complémentaire afin de couvrir une plus grande gamme de sujets.

II. Inscription en ligne des Organisations à la Pré-Session

L'inscription des représentants participant à la pré-session se fait par notre [formulaire d'inscription en ligne](#). Cela signifie que les coordonnées de tous les représentants sélectionnés des organisations invitées à une pré-session de pays doivent être enregistrées. Veuillez n'envoyer qu'un formulaire par représentant

Les organisations qui ne s'inscrivent pas avant la date limite devront directement contacter le Secrétariat du Comité (crc@ohchr.org) afin de savoir si une inscription tardive est possible.

! À ce stade, nous recommandons que les organisations qui pourraient participer selon les subventions reçues s'inscrivent de toute manière, même si un financement n'a pas encore été assuré.

Désigner un représentant principal à contacter :

Chaque organisation devra fournir le nom d'un représentant principal, qui sera aussi la personne à joindre par Child Rights Connect et le Secrétariat du Comité lors de la préparation de la pré-session du pays.

Le représentant principal devra :

- ✓ Diffuser toutes les informations partagées par Child Rights Connect et/ou par le Secrétariat du Comité avec ses collègues participant à la pré-session du pays
- ✓ Participer au Skype préparatoire que Child Rights Connect organise avec les représentants principaux de chaque organisation participant aux pré-session de pays.

À des fins de coordination, les coordonnées de cette personne seront partagées avec les représentants principaux des organisations qui participent à la même pré-session de pays. Si cela pose problème, veuillez nous contacter à l'adresse crcreporting@childrightsconnect.org.

III. Accréditation pour accéder aux bâtiments de l'ONU

Une fois l'inscription en ligne des représentants de votre organisation effectuée, vous devez soumettre une demande d'accréditation pour entrer dans les bâtiments de l'ONU, lieu où le Comité vous rencontrera.

! Omettre de faire cette demande vous empêchera l'accès aux bâtiments et à la pré-session de votre pays.

L'accréditation pour l'ONU s'effectue en 2 étapes :

1) Avant la pré-session de pays :

- ✓ Les participants doivent s'inscrire sur la plateforme en ligne d'accréditation du HCDH. Le lien est envoyé aux participants par email avec l'invitation. Merci d'attendre deux jours ouvrables pour que votre requête soit traitée.

2) Le jour de la pré-session du pays :

- ✓ Se rendre au point sécurité du Palais Wilson (adresse : 52 rue des Pâquis, 1201 Genève, Suisse) lieu où se tiendra la pré-session de pays.
- ✓ Apporter la confirmation de l'inscription qui comporte le code QR et le passeport ou carte d'identité.

Se préparer à la Pré-Session

Contents

I. La structure de la pré-session de pays	7
II. Comment participer efficacement à la Pré-Session ?	9
III. Comment Préparer sa Déclaration Liminaire Orale ?.....	8
IV. Comment se Préparer à la Discussion Interactive avec le Comité ?.....	10

I. La structure de la pré-session d'un pays

Une pré-session d'un pays est une réunion confidentielle de 2h30 entre le Comité et les participants sélectionnés de la société civile. Cette réunion est divisée en **4 parties principales** :


- 1) Déclaration orale** – Les participants sont invités à faire de brèves déclarations initiales.
- 2) Série de questions par le Comité** – Les rapporteurs pays du Comité (2 membres) ou la groupe de travail (3-4 membres) posent une série de questions aux participants, qui ne portent pas forcément sur les problèmes soulevés dans leur rapport ou leur déclaration initiale.
- 3) Préparation et organisation des réponses** – Les participants ont 10-15 minutes en tout pour préparer leurs réponses aux questions posées par les membres du Comité. Ils ont le choix de l'ordre de leur réponse, décident qui va répondre à quelle question ainsi que le choix de décider de ne pas répondre à certaines questions. Il est fortement conseillé que les participants travaillent ensemble afin de se répartir les réponses entre eux.
- 4) Discussion interactive avec le Comité** – Une fois le temps de préparation écoulé, les participants sont invités à répondre aux questions du Comité. Les membres du Comité peuvent intervenir en ajoutant des questions supplémentaires ou complémentaires à n'importe quel moment.

Rapporteurs Pays et Groupes de Travail

Pour chaque pré-session d'un pays, le Comité nomme soit **2 rapporteurs pays** soit **1 groupe de travail de 3 ou 4 personnes**.

Les nominations s'effectuent à la fin de la session précédente, environ 3 mois avant la pré-session d'un pays. Les rapporteurs pays et les groupes de travail sont chargés de diriger les discussions avec les défenseurs des droits de l'enfant pendant les pré-sessions des pays et avec l'État examiné pendant la session d'un pays.

Lorsqu'un comité de réflexion dirige la pré-session d'un pays, le Président du Comité peut limiter le nombre de questions soulevées par les autres membres lors d'une série de questions aux défenseurs des droits de l'enfant.

 Child Rights Connect vous communiquera le nom des rapporteurs et des membres du groupe de travail dès l'obtention de l'information.

II. Comment participer efficacement à la Pré-Session ?

Etant donné la durée et le format de la pré-session, il est essentiel que chaque participant d'une pré-session d'un pays s'organise à l'avance afin de maximiser son temps et d'éviter les répétitions des problèmes et des réponses.

Avantages de l'organisation :

- ✓ Tous les participants se connaissent avant la pré-session du pays ;
- ✓ Les déclarations initiales sont partagées, ce qui permet aux participants de connaître les problèmes soulevés par les autres et les domaines d'expertise de chacun ;
- ✓ Les déclarations initiales des participants ne sont pas répétitives et restent très courtes, ce qui donne plus de temps pour la discussion interactive avec le Comité ;
- ✓ Les participants connaissent en avance les thèmes ou sujets qu'ils défendront, et peuvent se préparer en amont ;
- ✓ Les participants peuvent répondre à la plupart, voire à toutes les questions posées par le Comité malgré la courte période de temps impartie lors d'une réunion ;
- ✓ Cette coordination pour la pré-session du pays sera utile pour s'organiser davantage pour la session ainsi que le suivi des recommandations du Comité.

III. Comment Préparer sa Déclaration Orale ?

Les pré-sessions de pays commencent par de brèves déclarations des ONG, INDH, UNICEF, et d'autres organismes non-gouvernementaux. Bien que ces déclarations n'aient pas de format spécifique, les points suivants vous aideront à partager vos informations de manière efficace.

Contenu de la déclaration initiale

- ✓ L'objectif des déclarations est de souligner les développements récents et de fournir des informations actualisées depuis la soumission de votre rapport.
- ✓ Se concentrer sur un nombre limité de priorités essentielles (problèmes soulevés, actualisations et recommandations) afin d'aider le Comité à mieux comprendre les principaux obstacles de votre pays.
- ✓ Si des problèmes soulevés portent atteinte à l'application de la Convention et/ou des protocoles facultatifs, veuillez les mentionner brièvement.
- ✓ Vous pouvez donner votre opinion sur le rapport de l'État partie.
- ✓ Vous pouvez mentionner des points de votre rapport mais sans faire un résumé trop détaillé de celui-ci. Le Comité aura déjà étudié votre rapport.

! Veuillez noter que le Comité aura reçu votre rapport sous forme électronique, vous n'avez pas besoin d'apporter des copies papier de votre rapport.

- ✓ Vous pouvez terminer votre déclaration en résumant les principales recommandations et questions à soulever par le Comité à l'État partie lors de la réunion du pays.
- ✓ Votre déclaration ne devrait pas contenir d'informations sur le travail effectué par votre organisme. Si vous en faites part, veuillez distribuer une copie papier aux membres du Comité.



Child Rights Connect peut formuler des observations sur vos déclarations si besoin.

Les règles de prise de parole

- ✓ Les ONG/coalitions peuvent soit préparer une déclaration commune, soit en préparer une plus courte.
- ✓ Les coalitions prennent la parole en premier, suivies des organisations nationales, des organisations internationales, des INDH puis des agences de l'ONU.
- ✓ Sauf si réorganisés par le Secrétariat du Comité, les temps de parole sont déterminés comme suit :

Temps indicatifs de parole

Coalitions nationales : 7 minutes

Organisations avec rapports complets : 5 minutes

Organisations avec rapports thématiques : 3 minutes

- ✓ Les déclarations doivent se faire en **anglais, français** ou **espagnol**. Vous pouvez également la préparer en russe, en arabe ou en chinois, mais vous devez prévenir le Secrétariat du Comité en avance, afin que des dispositions soient prises pour l'interprétation.

! Il est important de respecter le temps imparti afin d'en avoir assez pour les questions-réponses.

! Le temps imparti à chaque organisation peut varier selon le nombre total d'organisations participantes.

Informations Pratiques

- ✓ Apporter **8 exemplaires de votre déclaration** pour les interprètes et les rapporteurs pays. Si vous voulez que tous les membres du Comité possèdent également une copie de votre déclaration, veuillez apporter 24 exemplaires.

Child Rights Connect n'a pas de locaux dans le bâtiment de l'ONU où se tiendra la pré-session : nous ne pouvons pas vous aider à imprimer des documents le jour de la réunion.

- ✓ La salle de conférence n'est pas équipée d'installations pour lire les PowerPoint. Si vous désirez utiliser un format PowerPoint, veuillez apporter des copies papiers au Comité et aux interprètes.

IV. Comment se Préparer à la Discussion Interactive avec le Comité ?

Après la série de questions posées par le Comité, vous disposerez de **10 à 15 minutes** pour décider comment répondre aux questions.

Dans le but de maximiser votre temps, nous vous recommandons de :

- ✓ Noter les questions sur une feuille ou un ordinateur portable ;
- ✓ Vous organiser en avance avec vos collègues et/ou d'autres participants à la pré-session (par ex. d'autres ONG, UNICEF, INDH) afin d'éviter les doublons et les répétitions ;
- ✓ Nommer une personne en charge de la gestion du temps, en particulier si vous êtes un groupe nombreux ;
- ✓ Grouper les questions par thèmes et les prioriser selon leur importance ;
- ✓ Prioriser les questions auxquelles vous voulez répondre. En fonction du temps disponible, il n'est peut-être pas possible de répondre à toutes les questions posées par le Comité : c'est à vous de décider celles qui doivent être résolues pendant la réunion et celles peuvent être résolues par la suite à l'écrit.

Soyez concis et précis lorsque vous répondez tout en gardant à l'esprit que le plus de temps passé sur une seule question, le moins de temps vous aurez pour répondre aux autres questions. Garder également à l'esprit qu'il est mieux de répondre entièrement à des questions importantes que de répondre à toutes de manière superficielle.

! Il est important de ne pas se disperser, **soyez aussi bref et organisé que possible.**

- ✓ **Notez** que les questions sur la CDE seront posées en première, suivies de celles sur l'OPAC et/ou OPSC si nécessaire.

Si vous avez des statistiques, des rapports ou information qui ne proviennent pas d'un rapport de l'ONU (par ex. UNICEF, OIT, les statistiques de l'OMS), qui soutiennent les problèmes que vous voulez soulever, veuillez les partager avec le Secrétariat du Comité et demander qu'ils soient partagés avec les membres du Comité au début de la réunion. Toutes les informations sur les publications ou campagnes préparées par des ONG, des enfants et INDH pour diffuser la Convention sont très utiles et le Comité encourage souvent les Etats parties à soutenir les campagnes de la société civile.

Annexe – Informations Générales sur les membres du Comité

Pour mieux préparer la pré-session, voici un aperçu général des membres du Comité et de leurs antécédents. Cela vous aidera à avoir une idée des principaux domaines d'expertise des membres du Comité et, par conséquent, de ce que vous pouvez attendre d'eux en termes de questions.

Le Comité est composé de 18 experts indépendants sur les droits de l'enfant de 18 pays différents. Il est important de garder à l'esprit que les membres du **Comité sont élus à titre personnel** pour un mandat de quatre ans et peuvent être réélus¹.

La composition actuelle du Comité des droits de l'enfant, ainsi que des informations sur les antécédents des membres, peuvent être trouvées ici :

<http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/CRC/Pages/Membership.aspx>

! Toutes les sessions du Comité avec les États sont publiques et diffusées sur le Web. Si vous voulez avoir une idée des questions posées par le Comité, consultez les [archives de l'ONU Web TV](#).

Tous les membres du Comité sont des experts dans différents domaines liés aux droits de l'enfant, qui ont tendance à poser des questions en fonction de leur expertise et de leurs intérêts.



Child Rights Connect a réuni les questions que **les membres du Comité posent le plus souvent aux États et aux domaines thématiques qu'ils couvrent habituellement** lors des sessions de pays.

Nous espérons que cette information peut vous aider à :

- Mieux comprendre la perspective et les domaines d'intérêt du Comité ;
- Mieux préparer la pré-session du pays ;
- Fournir au Comité des contributions plus pertinentes et ciblées (recommandations, questions suggérées pour l'État).

! Veuillez noter que les informations contenues dans cette section ne sont pas exhaustives et ont été rédigées uniquement par Child Rights Connect à des fins informatives.

¹ Pour plus d'informations sur la nomination et l'élection des membres du Comité, consultez notre fiche d'information : http://www.childrightsconnect.org/wp-content/uploads/2013/09/FicheRenseignements_Elections_ChildRightsConnect_French.pdf?x37799

Questions thématiques fréquemment soulevées par les membres du Comité

Membres du Comité	Domaines
<i>Suzanne AHO ASSOUMA</i>	Enregistrement des naissances, traite des enfants, adoption, santé, santé maternelle, services de soins de santé primaires, éducation sexuelle, grossesse précoce.
<i>Amal Salman ALDOSERI</i>	Lois et politiques, diffusion de la CDE, châtiments corporels, travail des enfants, droit au jeu et aux loisirs, pratiques préjudiciables.
<i>Hynd AYOUBI IDRISSI</i>	Budget, lois et politiques, CDE dans la législation nationale, collecte de données, coopération entre UNICEF et la société civile, intérêt supérieur de l'enfant, châtiments corporels, enfants victimes de violence, traite des enfants, châtiments corporels dans les écoles, justice pour mineurs, violence domestique.
<i>Jorge CARDONA LLORENS</i>	Ombudsman, pratiques néfastes, enfants handicapés, éducation inclusive.
<i>Bernard GASTAUD</i>	La diffusion de la CDE, les groupes vulnérables d'enfants, l'enregistrement des naissances, les enfants des rues, la définition de l'enfant.
<i>Olga KHAZOVA</i>	Intérêt supérieur de l'enfant, adoption, éducation concernant les droits de l'enfant, problèmes de comportement, droit de la famille, prise en charge institutionnelle, responsabilité parentale.
<i>Hatem KOTRANE</i>	Lois et politiques, nationalité, enregistrement des naissances, avortement, travail des enfants, justice pour mineurs, OPSC.
<i>Cephas LUMINA</i>	Santé, éducation inclusive, enfants handicapés.
<i>Gehad MADI</i>	Justice juvénile, enfants impliqués dans les conflits armés, discrimination raciale, OPSC et OPAC.
<i>Benyam Dawit MEZMUR</i>	Enfants victimes d'abus, qualité de l'éducation, définition de l'enfant.
<i>Clarence NELSON</i>	Hotlines / lignes d'assistance téléphonique, problèmes de santé auxquels sont confrontés les enfants, groupes d'enfants vulnérables, travail des enfants, justice des mineurs, enfants des rues.
<i>Mikiko OTANI</i>	Droits civils et liberté, enregistrement des naissances, vie privée, accès à l'information, liberté de religion.
<i>Luis Ernesto PEDERNERA REYNA</i>	Lois et législations, liberté d'association, ratification, plainte de surveillance indépendante, vie privée, torture, traitements cruels et inhumains, exploitation sexuelle.
<i>José Ángel RODRÍGUEZ REYES</i>	Discrimination, droit d'exprimer ses opinions, prise en charge institutionnelle, adoption, problèmes de santé auxquels sont confrontés les enfants, allaitement, enfants intersexes.
<i>Kirsten SANDBERG</i>	Discrimination, intérêt supérieur de l'enfant, droit d'exprimer ses opinions, problèmes de santé des enfants, information sur la santé en matière de procréation, allaitement maternel, enfants handicapés, violence contre les enfants, collecte de données.
<i>Ann Marie SKELTON</i>	Loi sur la garde et la protection des enfants, budget.
<i>Velina TODOROVA</i>	Violence contre les enfants, traitements ou peines cruels, inhumains ou dégradants.
<i>Renate WINTER</i>	Châtiments corporels, abus et négligence, pratiques préjudiciables, exploitation sexuelle, trafic d'enfants, qualité de l'éducation, âge de la responsabilité pénale, justice pour mineurs.

Examples of questions asked by Committee members under each cluster

A. General Measures of Implementation

Mechanisms to monitor the implementation of the CRC

Gehad Madi

With regard to independent monitoring of children’s rights violations, could you please inform the Committee about the number of complaints that have been filed?

Hynd Ayoubi Idrissi

What has been planned to make sure that children have confidential access to the monitoring mechanisms?

Budget

Benyam Dawit Mezmur

We acknowledge there have been financial challenges. What is the budget cut for education?

Kirsten Sandberg

On the allocation of resources, children have been disproportionately affected by the crisis. Have you had children’s rights in the forefront when taking economic policies?

Ann Marie Skelton

Was this new child care and protection act costed before it was brought into operation? Is there a specific budget to run this new law?

Ratification of the Optional Protocols

Amal Salman Aldoseri

Could you please explain to us what constrains you from signing the Optional Protocol on the involvement of children in armed conflict (OPAC) and the Optional Protocol on the sale of children, child prostitution and child pornography (OPSC)?

Luis Ernesto Pedernera Reyna

Does Qatar have a timeframe for the updating of the Human Rights Treaties whose ratification that is still pending?

Policies: National Plan of Action (NPA)

Jorge Cardona Llorens

The approach of the national plan of action is very comprehensive. However, the words “boy” and “girl” only appear once. Could you explain why?

Bernard Gastaud

There is ambiguity regarding the implementation of the CRC and the development of your National Plan. Where are you exactly?

Implementation of the CRC in national legislation

José Angel Rodriguez Reyes

Do you have any national or local body in charge of coordinating children's rights related public policies? How frequently do these bodies meet?

Ombudsman

Clarence Nelson

Does the Ombudsman have an investigation team that deal with complaints? Does it have a legal department dealing with other issues?

Dissemination of the Convention

Renate Winter

There is not much knowledge of the Convention among children and people dealing with children. Is there any plan to provide training on the Convention?

Data collection

Hynd Ayoubi Idrissi

Data collection is an area that needs to be strengthened, especially in relation to indigenous population, orphans, etc. What measures are being taken by the State?

Kirsten Sandberg

There are certain categories not easy to find in your statistical system (*i.e.* regarding mental health, children not attending school, children victims of violence). Are you still making improvements in data collection?

Cooperation between UNICEF, Civil Society and the Government

Suzanne Aho Assouma

How does the State works with NGOs? Is there any subvention for NGO's that endeavours to work for child protection?

Bernard Gastaud

Does cooperation with civil society exists? Can you tell us about the modalities of cooperation? Have NGOs been involved in the preparation of your State report?

B. Definition of the child

Concept of the child

Amal Salman Aldoseri

What is the legal definition of the girl child? Would you consider this definition in line with international standards?

Gehad Madi

The age of majority is 18, but those children who get married before reaching the age of 18 are already legally adults. How is that possible?

C. General Principles

Non-discrimination

Olga Khazova

Are children born out of wedlock discriminated?

Best interest of the child

Olga Khazova

How is the best interest of the child taken into account in special situations, such as in cases where the parents are evicted from their apartment or they do not have appropriate documents etc.?

Gehad Madi

The Committee congratulates your country for the implementation of the principle in the Children Act. Yet, the principle does not have legal status as it is absent from the education act and decision-making in immigration policies. Are you planning to change this?

Right to express their views

Kirsten Sandberg

In the judiciary system, can children voice their views in parental conflicts or institutional care? Do you provide training activities for judges on hearing children?

Amal Salman Aldoseri

What platforms are there for children voices to be heard? What trainings are available to give due consideration to the views of the child in all settings?

Right to participation

José Ángel Rodríguez Reyes

Can children participate in public life? Can young people associate freely? Do you have any Child parliament for instance?

D. Civil Rights and Freedoms

Nationality

Amal Salman Aldoseri

Can mothers transfer their nationality to their children?
Have children of asylum seekers granted nationality when they are born?

Suzanne Aho Assouma

Registration of travellers and Roma children: are there facilities to declare those children's birth?

Birth registration

Suzanne Aho Assouma

What is the deadline to obtain a birth certificate? What is the rate of non-declaration? And what is the

rate of children with anonymous parents?

The registration system seems to be too centralized; How do people from rural areas register? Is the registration free? If not, is there any scope to remove the fee?

Is there any programme to raise awareness on the importance of birth registration? And, are the non-registered children allowed the access to education?

Jorge Cardona Llorens

You said that children born outside of the wedlock are registered. However, relations outside marriage are penalized and this may dissuade women from registering the child. What measures do you take to avoid this and prevent women from being penalized?

Mikiko Otani

Is the requirement of the forensic medical examination still a challenge to the children born in the home and in the settings other than hospitals? Have you taken awareness raising measures and a training for hospital staff, administrators and other health professionals through the country on this new procedure? Do you have a data collection system to identify the number of non-registration of births and monitor if this new procedure has positive impacts of reducing non-registration?

Freedom of association

Luis Ernesto Pedernera Reyna

How children are involved in these human rights associations in schools? How are they created? Do they become members through elections? What powers do they have? What activities do they carry out? What resources do they receive? Do children know about these human rights associations?

Freedom of religion

Mikiko Otani

Can you confirm if the decision of students being allowed to not attend religion class, as part of the curriculum, if a written request is made by their parents, is actually issued? Can you inform the Committee if any legislative measures to amend a national education law which was found unconstitutional or any other measures in response to this constitutional core decision has been made or planned? If this provision is still effective, how the right with a child to opt out attending religious class is actually implemented? How are the students and their parents informed of the option not to attend religion class? How many students are choosing not to attend? How are those students who don't attend religion class treated in the school?

Child parliaments

Bernard Gastaud

Children's governments: what they do and how are they elected?

Right to information, privacy and the use of Social Media

José Ángel Rodríguez Reyes

At what age may a child have access to information about their biological identity? Can they seek for their biological parents' identity?

Bernard Gastaud

How are you addressing the access to harmful material on the internet? Is there any legislation on the adequate use of internet?

Is media protecting the privacy of children during proceedings where they are actors or victims in conflict with the law?

Mikiko Otani

How do you ensure that the children are effectively protected from broadcasting their images or statement which should not be because the contradict of best interest of the child? Are there any safe guard mechanisms to prevent such broadcastings?

Any education on the risks of internet is included in the subject on ICT as preventive measures to protect the children from exposure to harmful information and harmful materials or products targeted children in response to our previous recommendation? Are there any monitoring and body for the internet services?

Luis Ernesto Pedernera Reyna

How could you protect the privacy of children's lives and not arbitrarily interfering in their privacy, in such a way that you don't break the bound of trust that exist between the parents and their children and protecting their privacy in the process?

What in the privacy children are victims of and what remedies are available to children when their privacy is being invaded?

Velina Todorova

Media initiatives to discuss personal stories of victims of sexual abuses: are there similar intentions as far as corporal punishment is concerned, somehow to be covered by this good media practice?

E. Violence against children

Corporal punishment

Clarence Nelson

Is it true that corporal punishment is still legal as response to certain religious offenses?

Amal Salman Aldoseri

Do your laws explicitly prohibit corporal punishment in all settings?

Abuse and neglect

Renate Winter

In relation to domestic violence, your State has taken punitive measures against parents. However, this is not sufficient. Is there any program to assist parents in changing behaviour?

Do child abandonment and mistreatment happen in the same way in all regions?

Harmful practices

Jorge Cardona Llorens

What about the violent practice of forced marriage of girls? We know it is prohibited by law, but it is not yet punishable under the criminal code. What about bride kidnaping? What strategies do you have to combat these harmful practices?

Hatem Kotrane

Taking into account previous concluding observations, I can see that the minimum age for marriage has been raised to 16 years. However, I further recommend to raise it to 18 years. Could you please clarify what is standing in the way for raising the age of marriage in all circumstances?

Moreover, it seems that one child out of two gets married before the age of 18. What are you doing to stop this trend?

Sexual exploitation and sexual abuse

Gehad Madi

Sometimes sexual exploitation cases end up in suicide. How many of those cases are taken to courts?

Renate Winter

Concerning stigmatization of children who have been sexually abused, is there any education and reintegration plan in rural areas?

Luis Ernesto Pedernera Reyna

How many boys and girls are affected by sexual exploitation and what concrete measures have been taken to care for the children who have been sexual exploited and abused?

Child victims of violence

Benyam Dawit Mezmur

Could you please clarify if your State allows that someone who has violated a child's human right is not necessarily punished if violence was performed in good faith?

Suzanne Aho Assouma

Victims of sexual violence and abuse: what programmes are available for children in order for them to recover both physically and psychologically?

Luis Ernesto Pedernera Reyna

Are prison guards trained? Are children informed of the fact that torture is a crime under law? Do protection measures make it possible for people to report cases of torture, cruel and degrading treatments?

Can children be physically punished in their homes and at schools? Does the law embodies a standard saying that corporal punishment is unacceptable in homes, at school, and care centres for children?

Velina Todorova

Are there plans of the governments to address the corporal punishment in the family? Plans to held some awareness campaigns or some training for parents?

Hotline / Helpline

Clarence Nelson

Do you have helplines available to children 24/7 and nationwide? Are they supported by the State or privately funded?

Hynd Ayoubi Idrissi

How do you guarantee that children have access to the toll-free number for complaints?

Mikiko Otani

Is there child-friendly information on the complaint system created and disseminated? Would you provide us with the information on the number of the complains in relation to the children?

Luis Ernesto Pedernera Reyna

How many complaints does the national human rights institution has received in terms of violations of the rights of the child? And how have you process these complaints, in particular, since the creation through the special unit dedicated to the rights of women, children and people with disabilities?

Velina Todorova

How the safety of child that makes use of helplines and independents complaint mechanisms is ensured? Whether the child helpline have received State funding and are there plans of the government to promote other free helplines for children, so the children could be aware of these services and to use them? Who answers the telephone? Are people, responding to the child, trained? What are the consequences for the child, for example is there any follow-up of the complaints or not?

Do these methodologies for early identification and intervention in cases of violence that have multi-sectoral and multi-disciplinary nature function as a referral mechanism and as such are they part of the sectoral normative frameworks? What are the triggers of the mechanism, is particular as far as children in close settings are concerned? What is the status of anonymous signals of abuse and neglect? Who is the leading institutions to manage the case and what training is provided to professional engaged? What kind of services are already in place and how the demand is encouraged?

Child trafficking

Renate Winter

Babies are sometimes sold by mothers and sometimes by nurses. How do you deal with this two different types of situations? In which way are the mothers sanctioned and in which way are the nurses?

Bernard Gastaud

What happens to the rescued children? And to the perpetrators?

F. Family environment and alternative care

Assistance to families

José Ángel Rodríguez Reyes

Family support programmes and services are very important to reduce poverty. But what is the scope of such programmes? How many families do these programmes involve?

Kirsten Sandberg

Court system: we would like to see more training in family law. Also there are long delays and geographic disparities. Do you have mediation in family law cases?

Institutional care

Kirsten Sandberg

You do not have paternal leave and your maternal leave is very low. Are you planning on changing this? We've been informed that there are serious delays in taking children living in harmful environments into alternative care. Were you aware of that? Are you doing something to solve this?

We have also been informed that there are not enough social workers to supervise and inspect children placed in foster care. What are you doing to address this?

Children of incarcerated parents

Jorge Cardona Llorens

According to your law, a mother should be able to stay with her child until the age of 2. However, does this happen in practice or do some children stay in prisons with mothers until the age of 5-7 years old?

Olga Khazova

Do children with incarcerated mothers have the possibility to keep contact with them?
If the child is born in prison, what happens to him/her?

Adoption

Olga Khazova

Where are the two names (old and new) of an adopted child recorded? What is written in the birth certificate?

Hatem Kotrane

Do you prosecute the intermediaries in cases of illegal adoption for sale of children?

Early childhood development

Suzanne Aho Assouma

In your report, you talk about maintenance payments and the fact that if the father cannot pay the mother has to provide the financial support to the child. However, what happens if none of the parents can afford?

José Angel Rodriguez Reyes

What policies are being applied to improve child nutrition? And to cut problems of stunting growth of children?

G. Basic Health and Welfare

Health problems facing children

Jorge Cardona Llorens

What about children of people condemned to death what measures are taken for psychological trauma?

Adolescent health

Hatem Kotrane

Has there been any movement about decriminalising abortion when it comes to young girls?

Clarence Nelson

Regarding substance abuse, do you have any treatment shelters for drug users? Are there in all areas?

Maternal health

Suzanne Aho Assouma

We have not received figures for maternity death rates; how big is this phenomenon?

You have talked about your national program for preventing transmission of HIV but you do not talk about mothers affected by HIV?

Primary health care services

Suzanne Aho Assouma

Any measures to improve transports and roads? For instance, for women who have to go give birth? Regarding air pollution, what is being done to enable women to cut back on the use of wood and coal for cooking?

Reproductive health information

Suzanne Aho Assouma

Criminalisation of abortion unless it is a rape: do not you think this will encourage clandestine abortions? Should you not decriminalise abortions?

Breastfeeding

Kirsten Sandberg

There is no information in your report about breastfeeding, what is the proportion of children breastfed for 6 months and what kind of marketing of breast milk substitutes do you have?

José Ángel Rodríguez Reyes

What percentage of hospitals apply an effective maternal breastfeeding programme? What percentage of hospitals are applying those programmes?

Children with disabilities

Jorge Cardona Llorens

Children with disabilities: sterilization of girls with legal authorization. What is the criteria for legal decisions? What are the conditions to set out the sterilization?

Are you going to change from a medical to a human rights approach towards children with disabilities?

Amal Salman Aldoseri

What is being made to offer public/free transportation for those children? How many children with disabilities are being institutionalized? Do they have access to education and health care in those institutions?

Cephas Lumina

Could you provide the Committee with an update on training of health workers on a community-based rehabilitee and disability assessment? In particular, how such health workers have been trained to date? How many have been trained to date and what is their distribution across the country?

What measures are being implemented to combat the stigmatisation and the prejudice of children with disabilities?

H. Education, Leisure and Cultural Activities

Access to school

Amal Salman Aldoseri

Is primary education obligatory and free of charge? Even for children without the nationality?

Inclusive education

Jorge Cardona Llorens

How many schools have an inclusive education system that eliminates barriers for access for children with special learning needs and physical disabilities? What about teacher's training to provide for children with special needs?

The data you provide says 97% of children are in inclusive education and only 3% are in special education. This does not corroborate other information we have. What are the numbers?

Do you have inclusive education units inside the ordinary schools?

Cephas Lumina

What mechanisms are in place to monitor implementation of this inclusive education standards by the schools? What remedies or sanctions are available for non-compliance by a school?

Free and compulsory education

Kirsten Sandberg

Could you give us a timeframe for the new education bill?

Quality of education

Renate Winter

Due to financial restraints, some of the schools in rural areas are ungraded schools. Several grades are put together. Is there any possibility to cope with smaller classes?

Repetition in the first grade is very frequent and dropout rates are high. What are you going to do to prevent this? Is there a possibility for a curriculum adjustment?

Benyam Dawit Mezmur

Are there disparities in access to education between rural areas and cities? What are the measures and what are the positive impacts in this regard?

Bullying

Jorge Cardona Llorens

Do you intend to implement active policies on bullying in schools?

José Ángel Rodríguez Reyes

What measures are you taking to avoid bullying in schools? Do you undertake periodic inspections / monitoring?

Human and children's rights education

Olga Khazova

Courses on the rights of the child are not systematically taught in all schools and it is not in the program of education. Do you plan to make any changes in this regard to the school curricula?

Clarence Nelson

Is the Convention part of the school curricula?

Facilities in schools

Olga Khazova

Transport to the boarding schools. These children are they taken daily or once a week? Do they stay there the whole week?

Leisure

Amal Salman Aldoseri

Gang violence is making very difficult for children to enjoy their daily lives since children are afraid to go out to play, fearing to be violated or kidnap. Are you taking any measure to tackle this?

Kirsten Sandberg

Children say that they do not have places to hang out with friends. Do you have public leisure centres for them providing activities?

Drop-out rates

Jorge Cardona Llorens

Pregnant girls drop out of schools, what measures are you taking?

Bernard Gastaud

School dropout rates are pretty high, partially due to the lack of training of your teachers, too much reliance on NGOs, and private schools are extremely expensive. What are you doing to standardise education?

I. Special Protection Measures

Vulnerable groups of children

Hatem Kotrane

Indigenous and poor children have a poor access to the health system. What protection measures do you have?

Olga Khazova

Issues of baby boxes. How do you deal with mothers who are in risk of leaving their babies? How are you preventing baby abandonment?

Child labour

Bernard Gastaud

Regarding the economic exploitation of children, there has been an increase of inspectors; but is there precise data of the number of employers that have been prosecuted for child labour?

Children in conflict with the law: age of criminal responsibility

Hynd Ayoubi Idrissi

Proposed bill to reduce criminal responsibility at 16 or to leave it at 18 but change the length of prosecution. Are you willing to reduce criminal responsibility? What is happening now? People want to have a tougher hand on crime given the pressure. What are your intentions?

Gehad Madi

The Committee is concerned that in your legislation the age of minimum criminal responsibility is 8, which is way too low. Are you planning to modify it to comply with the standards of the Convention?

Juvenile justice

Renate Winter

When a child is put in prison and when is he put in the juvenile justice system?

How far in the review of the juvenile justice system are you? What about the 12 to 16 year old offenders: what law are they under? What possibilities are there for them and what alternatives to detention are legally possible? Are children in conflict with the law denied education?

Clarence Nelson

Are accused children allowed to legal representation? What if they cannot afford it?

Does the new juvenile justice legislation abolish corporal punishment or lifelong imprisonment?

Luis Ernesto Pedernera Reyna

Is the national human rights institution allowed to visit places of detention? Why do they need to ask permissions and cannot make unannounced visits?

Children in street situation

José Angel Rodríguez Reyes

Do you have any policies to prevent children in street situation to be exploited?

Refugee children

Amal Salman Aldoseri

Do you keep track (register) of refugees and asylum seekers children?

Bernard Gastaud

Regarding children in street situation: Do you have any national census? And any global strategy to address this phenomenon?